AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

REAMENAGEMENT D'UN LOGEMENT DE FONCTION EN BUREAUX

SAINT ANDIOL 13 670

Date et heure limites de réception des offres :

Lundi 29 juin 2020 à 12:00

REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE
1313 Route Jean Moulin
13670 Saint Andiol

- Objet

La présente consultation concerne :
Le RÉAMÉNAGEMENT D'UN LOGEMENT DE FONCTION EN BUREAUX

Lieu(x) d'exécution :
1313 Route Jean Moulin
13670 Saint Andiol

- Mode de passation

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

- Type et forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

- Décomposition de la consultation

Les prestations sont réparties en 8 lot(s) :

Lot(s)	Désignation
01	Démolitions / Gros œuvre
02	Menuiseries Extérieures
03	Doublage/Cloisons/Faux plafonds
04	Menuiseries intérieures
05	Revêtement de sols/Faïence
06	Peinture/Nettoyage/Revêtements de façades
07	Électricité
08	Plomberie/Sanitaire/Chauffage/Climatisation/Ventilation

Chaque lot fera l'objet d'un marché.

Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots.

- Nomenclature

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description	Code suppl. 1	Code suppl. 2	Code suppl. 3
45111100-9	Travaux de Démolitions			
45223220-4	Travaux de gros œuvre			
45421000-4	Travaux de menuiserie			
44112300-1	Cloisons			
45421130-4	Poses de portes et de fenêtres			
45432100-5	Travaux de pose de revêtements de sols			
44810000-1	Peintures			

Code principal	Description	Code suppl. 1	Code suppl. 2	Code suppl. 3
45443000-4	Travaux de façades			
45311200-2	Travaux d'installations électriques			
45330000-9	Travaux de plomberie			
45232460-4	Travaux d'installations sanitaires			
45331000-6	Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation			

- Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

- Variantes

Aucune variante n'est autorisée.

- Maîtrise d'œuvre

La maîtrise d'œuvre est assurée par :

Justin ESPADA Architecte dplg
28 Boulevard Louis Pasquet
13300 Salon de Provence

Elle est représentée par : Justin ESPADA - Architecte dplg – mail : ec.architecture@icloud.com

- Durée du contrat ou délai d'exécution

Le délai d'exécution des prestations est laissé à l'initiative du candidat qui devra les préciser à l'acte d'engagement, sans toutefois dépasser les délais plafonds correspondants.

Planning prévisionnel :
- Période de préparation des travaux du 29/06/20 au 17/07/20
- Démarrage des travaux le 06/07/20 avec une réception des travaux le 28/08/20.

En conséquence, les candidats s'assureront que les travaux puissent être effectués impérativement pendant cette période estivale. **Étant entendu que les travaux devront être réalisés en juillet/aout 2020 pour une mise en service le 1er septembre 2020.**

- Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) contient les pièces suivantes :

- Le règlement de la consultation (RC)
- L'acte d'engagement (AE) et ses annexes
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- Les décompositions du prix global forfaitaire (DPGF lots 1 à 8)
- Les cahiers des clauses techniques particulières (CCTP n°00 à 08)
- Attestation d'acceptation des CCAP et CCTP
- PGCSPS

- Présentation des candidatures et des offres

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.

- Documents à produire

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces mentionnées au règlement de consultation.

- Visites sur site

Une visite sur site est préconisée.

Les conditions de visites sont les suivantes :
Demande de rendez-vous auprès de Madame SANABRE – 04 28 70 05 07 / mylene.sanabre@eauxtdp.fr

- Conditions d'envoi ou de remise des plis

Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : https://www.marches-securises.fr

- Procédures de recours

Le tribunal territorialement compétent est :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE
22-24 rue de Breteuil
13281 MARSEILLE CEDEX 6

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.
Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.